

Éléments de réponse aux questions souvent posées à propos de l'option arts appliqués en second cycle

Doit-on obligatoirement déposer un dossier d'inscription auprès du lycée de son académie offrant l'option arts appliqués ?

Oui. Le recrutement en seconde option arts appliqués est académique. Il y a un établissement dans chaque académie. Certaines académies importantes proposent deux lycées.

Pour un élève de 3^e, la marche à suivre est celle de l'orientation classique proposée au collège. Il faut informer son professeur principal de son désir de postuler pour une classe de seconde option arts appliqués en lui indiquant où se trouve le lycée. Le dossier suivra, en principe, le cheminement habituel.

Si ma fille ou mon fils n'est pas retenu par la commission d'entrée, faut-il prévoir une autre orientation ?

Les classes de seconde à option arts appliqués offrent un nombre de places limitées. Il est donc prudent de demander une ou plusieurs autres orientations.

Pourquoi n'y a-t-il pas plus de lycées proposant cette option ?

Le ministère de l'Éducation nationale veille à mettre en concordance les offres de formation avec les réalités des besoins professionnels. Aussi, les ouvertures de l'option arts appliqués ont été faites en fonction du marché du travail. Les métiers du design ne sont reconnus en France que depuis une vingtaine d'années. Ils se développent mais ne pourraient absorber annuellement un trop grand nombre de diplômés. L'offre est bien adaptée à la demande et ce ne serait pas rendre service aux élèves que d'offrir trop de sections sans débouchés. Toutefois, il s'ouvre régulièrement de nouvelles classes à option arts appliqués en France afin de conforter la carte des formations au plan national comme régional.

Existe-t-il des lycées privés offrant une classe de seconde à option arts appliqués ?

Oui, cette offre existe dans quelques académies.

Si mon dossier n'est pas retenu, existe-t-il une autre manière de rejoindre les filières arts appliqués ?

Dans le cas d'un dossier non-retenu, tout espoir n'est pas perdu de rejoindre une filière arts appliqués. Après un bac général ou technologique, il est possible de postuler pour l'entrée en classe de mise à niveau arts appliqués (voir sur le site la présentation de cette section).

Peut-on se réorienter après la classe de seconde ?

Oui car la classe de seconde option arts appliqués, comme toutes les classes de seconde générale et technologique, est une classe de détermination.

Le passage en première est-il assuré ?

Comme pour les autres classes de première, le passage de la seconde en première est prononcé par le conseil de classe. Il n'est pas automatique et il dépend des résultats scolaires de l'année.

Après le bac, doit-on envisager de poursuivre ses études ?

Dans la mesure du possible, il est conseillé de poursuivre ses études après le bac STI arts appliqués, ce dernier étant comme les autres baccalauréats la première étape d'une formation supérieure. Les métiers du design demandent au minimum un niveau d'études de bac +2 à bac 4 ou +5.

À noter qu'un bachelier STI arts appliqués peut aussi s'orienter vers d'autres filières supérieures.

Trouve-t-on facilement une filière arts appliqués dans l'enseignement supérieur ?

L'offre de formation est vaste mais toujours en lien avec les besoins des professions. Ce qui peut permettre à un bachelier STI arts appliqués de trouver une orientation dans la spécialité choisie.

Si mon dossier est retenu, devrai-je aller en internat ?

Oui sauf si vous résidez proche de l'établissement. Les lycées offrant un second cycle arts appliqués ont généralement un internat, mais pas tous. Toutefois, les établissements proposent parfois des solutions de logement. Il est dans l'intérêt de l'élève d'être en internat lorsque la distance qui le sépare du domicile familial est trop grande, pour plusieurs raisons : transport de matériel à dessin, ambiance de travail collectif avec les autres internes, nature du travail demandé hors des cours...

Les internats des lycées actuels sont, en général, agréables.

Je ne sais pas quel métier je souhaite faire ?

L'enseignement des arts appliqués en second cycle va vous permettre (sur 3 ans) de vous déterminer pour telle ou telle activité dans les arts appliqués. Le bac STI arts appliqués est généraliste, au sens où il va vous offrir une approche diversifiée de toutes les facettes de la création et du design. Votre orientation post-bac se fera ainsi en connaissance de cause.

La scolarité en second cycle arts appliqués coûte-t-elle chère ?

Sans doute plus chère qu'une scolarité générale, certains matériels graphiques étant à acquérir progressivement, mais l'écart avec les autres formations n'est pas démesuré. À noter aussi que les CDI de ses établissements proposent en prêts de nombreux ouvrages spécialisés permettant aux élèves de se documenter à moindre coût.

Faut-il se rendre aux journées portes ouvertes de l'établissement sollicité ?

Certainement car c'est un bon moyen de se rendre compte de la nature de l'enseignement dispensé et d'évaluer si les travaux présentés répondent aux attentes du futur élève d'arts appliqués.

Je suis actuellement en classe de seconde générale et je voudrais redoubler en classe de seconde options arts appliqués. Est-ce possible ?

Il est possible de déposer un dossier pour un redoublement en option arts appliqués. Les candidatures sont observées de la même façon que pour les élèves de troisième. Il faut joindre les bulletins de troisième et ceux de la classe de seconde où vous êtes actuellement.

Faut-il avoir des compétences particulières pour suivre la filière arts appliqués dès la seconde ?

Il n'y a pas de compétences particulières à avoir. L'essentiel est d'aimer dessiner, s'exprimer par les outils graphiques. La filière STI arts appliqués donne, dès la classe de seconde, les bases et les savoir-faire à raison de 8 heures hebdomadaires. Il est donc primordial d'aimer l'expression plastique (dessin, peinture...) et d'avoir un intérêt ou une curiosité pour tout type de création relevant du design (graphisme, design d'objet, architecture intérieure...). Un intérêt pour l'histoire et l'histoire de l'art en particulier est aussi nécessaire.

Est-il possible d'intégrer une classe de première STI arts appliqués après une seconde option arts plastiques ?

Non car il faut avoir suivi la classe de seconde option arts appliqués. Il faut donc postuler pour redoubler dans cette classe de seconde.

J'ai de bons résultats au collège. Je veux suivre une filière arts appliqués dès la classe de seconde car je dessine beaucoup et je veux en faire mon métier. Mes parents m'encouragent plutôt à poursuivre en seconde générale pour que je ne me ferme pas de portes par la suite. Ont-ils raison ? Ils me disent que je pourrai choisir cette voie après un bac général.

De nombreux adolescents aiment dessiner en dehors du cours d'arts plastiques, certains ou certaines ayant déjà des envies de métiers (styliste de mode, « dessinateur » de voiture, « décoratrice », « dessinateur » de BD...). L'inquiétude des parents provient du fait que les études artistiques, au sens large, ne mènent pas toutes à des métiers bien identifiés. Ils peuvent aussi penser que ce qui pourrait être un goût prononcé pour le dessin peut ensuite passer. La filière arts appliqués propose de vrais métiers. Mais il faut savoir qu'ils vont demander entre 2 et 4 ans ou plus d'études après le bac. Il faut donc, lorsque l'on s'engage dès la seconde, être relativement sûr de ces choix (à noter toutefois qu'un bac STI arts appliqués permet une réorientation). La classe de Mise à niveau arts appliqués permettra de rejoindre la filière des arts appliqués après un bac général.

Est-il préférable de suivre dès la classe de seconde une formation en arts appliqués ou d'attendre l'après-bac pour rejoindre cette filière ?

Les deux solutions ont chacune des avantages.

- Cursus 2^e, 1^{er}, terminale arts appliqués :
 - suivre un enseignement spécialisé correspondant à ses centres d'intérêts dès la seconde ;
 - avoir du temps pour découvrir ce que recouvrent les arts appliqués et choisir en conséquence une spécialité ;
 - pouvoir approfondir des disciplines telles que les modes conventionnelles de représentation, l'histoire de l'art... ;
 - être interne et donc pouvoir travailler et s'entraider le soir avec ses camarades de classe ;
 - pouvoir intégrer un BTS arts appliqués dès la fin de terminale.
- Classe de mise à niveau arts appliqués après le bac
 - avoir acquis des connaissances en classe de première et terminale que l'on n'aurait pas eu dans la filière secondaire arts appliqués (SVT, économie, langues anciennes...);
 - avoir eu le temps d'approfondir une discipline autre que les arts appliqués (littérature, sciences...);
 - être sûr de ses choix d'orientation, une fois le bac acquis, vers un métier lié aux arts appliqués ;
 - découvrir avec beaucoup de curiosité et d'appétit les productions du design.